





# 8 logements locatifs sociaux

## Trignac (Loire-Atlantique)

*Chef de projet, agence Detroit architectes*

*Sujet : 8 logements locatifs sociaux*

*Surface habitable : 565m<sup>2</sup>*

*Budget : 799 000 € HT*

*Mission : APS, APD, PC, PRO, DCE*

*Livraison : études 2012, livraison prévue fin 2013*

### ETAT EXISTANT :

L'îlot C2a s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC Acacias de Certé, délimité par la rue Perret à l'Ouest, une venelle piétonne au Sud, une impasse à l'Est et une place publique au Nord.

### IMPLANTATION :

Quatre bandes de 2 logements superposés (2 T2, 3 T3, 3 T4) s'implantent en lanières pour dégager des jardins privatifs traversants Est-Ouest destinés aux logements RDC. Cette implantation permet d'offrir une qualité urbaine à l'échelle de l'îlot en proposant des porosités visuelles en continuité de celles créées dans la ZAC.

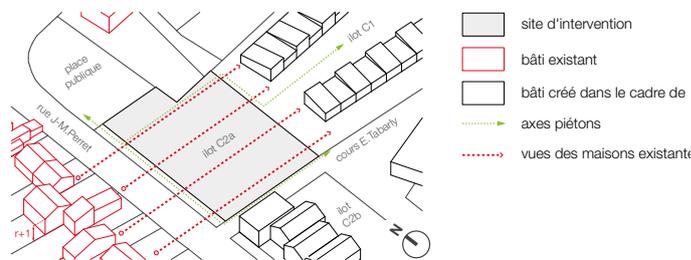
### ORGANISATION / ORIENTATION :

Les logements en RDC sont orientés Sud pour assurer un ensoleillement naturel optimum, profiter des apports solaires passifs et s'ouvrir sur les jardins privatifs. Chaque pièce du logement est pourvue d'un accès direct au jardin, les possibilités de circulations et d'accès sont ainsi multipliées pour les habitants.

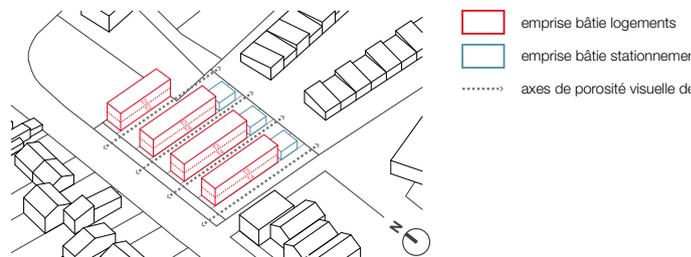
L'accès aux logements en R+1 se fera par des escaliers extérieurs. Orientée Sud, chaque pièce présente un accès direct à une coursive traitée en double peau, présentant plusieurs avantages : espace thermique tampon, extension des espaces intérieurs à la mi-saison, circulations et accès multipliés, gestion des vis-à-vis. Chaque logement bénéficie d'un espace extérieur généreux (terrasse).

### IDENTIFICATION :

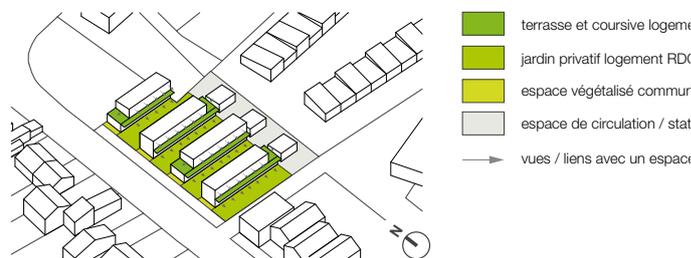
Chaque plot est traité avec 4 matériaux - l'enduit, la ganivelle, le polycarbonate ondulé et l'acier ondulé - ajustés selon les plots. Ces nuances interviennent comme un outil d'identification : possibilités de repérer l'îlot à l'échelle de la ZAC et à l'échelle de l'îlot. Les clôtures des jardins sont traitées en ganivelle, en cohérence avec les éléments de bardage en ganivelle présents sur le projet.



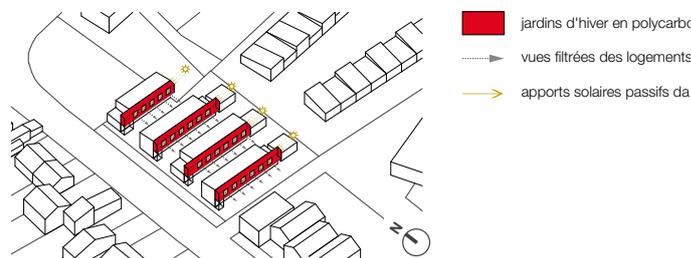
1 / Contexte existant : préserver les vues existantes et aménager un îlot traversant



2 / Implantation et programme : installer le bâti en lanières et créer des porosités visuelles



3 / Relation bâti / aménagements extérieurs : créer des espaces extérieurs pour tous les logements



4 / Traitement de l'ensoleillement et des vis-à-vis : créer des jardins d'hiver afin de récupérer les apports solaires passifs et gérer les vis-à-vis entre logements



# 7 logements locatifs sociaux

La Roche-sur-Yon (Vendée)

Chef de projet, agence *Detroit architectes*

Sujet : 7 logements individuels locatifs sociaux

Surface habitable : 500m<sup>2</sup>

Budget : 711 000 € HT

Mission : APS, APD, PC, PRO

Livraison : études 2012, livraison prévue Mars 2014

## ETAT EXISTANT :

Le site s'inscrit dans un lotissement en cours de réalisation au Sud de la Roche-sur-Yon. Une haie bocagère borde le terrain et l'accès au site se fera côté Sud par la rue Robert Doisneau.

## IMPLANTATION :

Les 7 maisons individuelles groupées s'implantent en bandes sur le site. Cette implantation permet de dégager des jardins privatifs généreux et d'offrir des logements traversants Nord-Sud. Chaque logement profite de 2 jardins privatifs, un jardin Sud ensoleillé et un jardin Nord, plus «intime» et ombragé par la haie bocagère existante composée d'arbres de qualité. Le stationnement est géré dans et devant le jardin d'hiver afin de minimiser la visibilité des voitures depuis la maison.

## ORGANISATION / ORIENTATION :

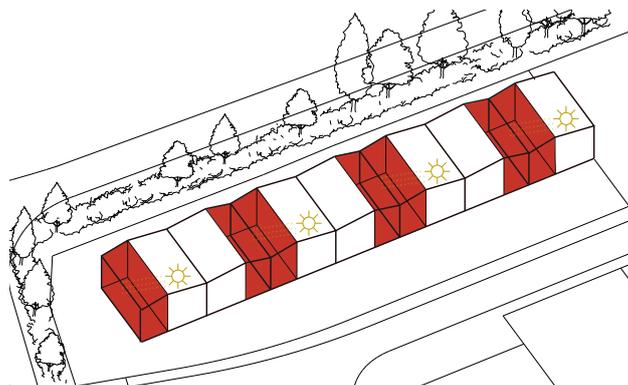
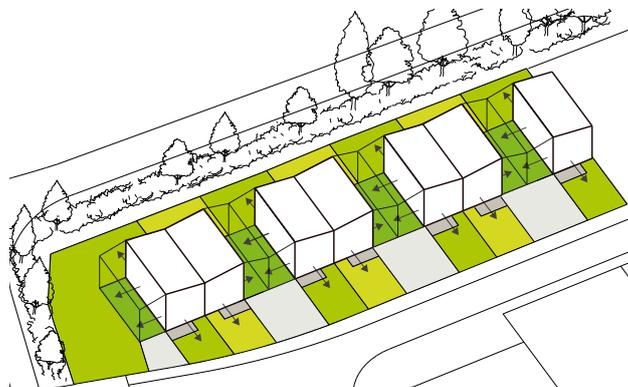
Chaque logement est constitué d'un volume chauffé, le logement, et d'un volume «tampon» non chauffé, le jardin d'hiver.

L'espace de vie est triplement orienté et donne accès directement sur le jardin Sud, le jardin d'hiver et le jardin Nord. A l'étage, un palier élargi offre un espace «+» (coin bureau, espace de jeux,...).

Le jardin d'hiver, accolé à l'habitation, facilite le lien entre les 2 jardins et améliore l'ensoleillement du jardin Nord. Il est un lieu d'appropriation pour les habitants : extension du jardin, du séjour ou de la cuisine selon les saisons et les envies de chacun. Cet espace, constitué d'un bardage polycarbonate, profite les apports solaires passifs et améliore la performance thermique du logement.

## IDENTIFICATION :

L'ensemble de l'opération est en ossature bois. Les façades sont traitées avec un bardage en acier laqué blanc afin de faire ressortir le bois de la charpente et le bardage bois de la façade donnant sur le jardin d'hiver.



# Salle polyvalente Lycée Truffaut

Challans (Vendée)

Chef de projet, agence Fau (Xavier Fouquet)

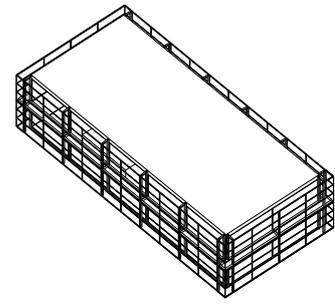
Sujet : Création d'une salle polyvalente

Surface SHON : 600m<sup>2</sup>

Budget : 1,2 M€ HT

Mission : Esquisse, APS, APD, PC, PRO, DCE

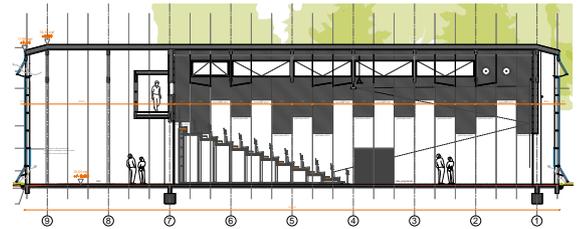
Livraison : études 2011, début de chantier prévu en 2013



Le projet de salle polyvalente pour le Lycée Truffaut correspond à plusieurs objectifs : réaménager les espaces extérieurs, construire un équipement performant, multi-usage et mutualisé. La polyvalence de la salle est prioritairement destinée à des usages culturels : cinéma, concert, théâtre, réceptions... L'édifice propose de faire évoluer ces pratiques en relation avec les enjeux de développement durable.

La salle se glisse le long des arbres d'une haie bocagère. L'enjeu de cette implantation est double. D'une part, il s'agit de préserver les éléments paysagers de qualité du site, la prairie, la vue sur la haie bocagère, et d'autre part cela permet de profiter de l'ombrage des grands chênes, favorisant le fonctionnement bio-climatique de la salle.

Dans l'organisation générale, le hall et les circulations publiques, proche d'un jardin d'hiver, forment une double enveloppe thermique protectrice qui ceinture la salle principale. Le bâtiment est un volume en polycarbonate assemblé sur une charpente bois. Cette disposition permet différents gains : un hall et une salle plus généreuse que le programme, un fonctionnement bio-climatique performant (réduction des consommations d'énergies de chauffage par rayonnement solaire et ventilations naturelles). Le gradinage est totalement mobile et peut se ranger dans le hall si l'on souhaite une salle libre de tout obstacle. L'eau de pluie sera gérée par une noue périphérique dans le sens de la haie bocagère. La clôture reprendra le motif rural de la prairie voisine.





# 48 logements sociaux

Arnage (Sarthe)

Chargé d'études, agence Fau

Sujet : Construction de 48 logements sociaux

Surface : 5 040m<sup>2</sup>

Budget : 3,9 M€ HT

Mission : Concours 2011

Livraison : -

Le terrain est diversifié et riche, il est déjà habité par des structures végétales, des interventions humaines, des animaux. Le terrain a une organisation structurante, la proposition est donc de construire le projet dans les pièces végétales existantes.

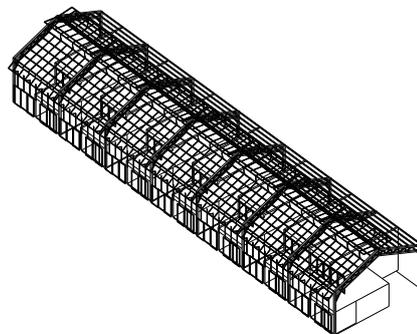
Ces éléments composent les prolongements des habitations à divers titres. La mare sert de bassin de rétention, des noues régulent le circuit de l'eau en tirant parti de la forte perméabilité du sol limoneux. Les haies, les plantations sont conservées, elles forment des intérieures qui accueillent des habitations, des jardins, des potagers.

Entre ces constructions et leurs jardins, des espaces en pleine terre sont laissés ouverts. Ils sont traversés de chemins piétons, occupés par des emprises enherbées. Sortes de jardins partagés travaillés en gestion différenciée ou en végétation spontanée (un potager peut représenter jusqu'à 25% du budget alimentaire d'une famille). Ils forment le motif du projet d'ensemble. On pourra également envisager

l'introduction d'animaux : poulaillers, moutons... Le puits sera conservé et aidé d'une éolienne afin d'alimenter en eau les jardins. Cette structure d'espaces partagés est un support pour construire un vivre ensemble autour des gestes et des choses du quotidien et dans un souci écologique.

Au nord-est, les stationnements sont conçus sur le motif de la ruelle paysagère, afin de ne pas faire pénétrer la voiture au sein du nouvel ensemble de logements.

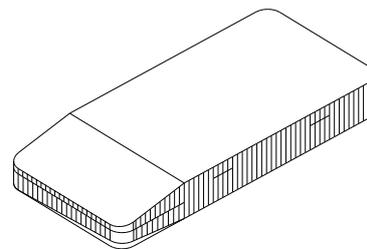
La diversité des situations végétales permet de construire une multiplicité de relation entre l'habitat et son milieu. Une partie des constructions est à double pente, l'autre est à mono-pente. La structure constructive est semblable, une charpente bois assure l'enveloppe, quelque soit sa forme, et accueille deux types d'ambiances : des jardins d'hiver au sud, non chauffés assurant un fonctionnement bio-climatique performant, et des espaces programme types, tous traversants Nord-Sud.



# Atelier Kitutilitaire

Les Sorinières (Loire-Atlantique)

Mission, agence *Detroit architectes*  
Sujet : Construction d'un atelier de fabrication  
Surface : 1 360m<sup>2</sup>  
Budget : 1,2 M€ HT  
Mission : Faisabilité 2011  
Livraison : -



La parcelle de projet se situe dans une zone industrielle en cours de création aux Sorinières, à proximité du périphérique nantais.

La faisabilité porte sur la construction d'un bâtiment industriel comprenant un atelier de menuiseries (aménagement intérieur d'utilitaires) et des bureaux attenants.

L'objectif est de donner une identité propre au projet au sein d'une entité unique. Le bâtiment est traité comme un objet à l'image d'un logo reprenant les caractéristiques spécifiques de la Société : formes et couleurs du logo, signalétique,...

Une attention sera portée à l'éclairage nocturne du bâtiment afin d'apparaître

comme un signal lumineux depuis le périphérique. Les matériaux employés tels que le polycarbonate transparent et opalin permettront de diffuser la lumière intérieure de l'atelier.



# Campus des Métiers

Brest (Finistère)

Chargé d'études, agence GPAA

Sujet : Construction d'un campus des Métiers

Surface : 20 000m<sup>2</sup>

Budget : 24,8 M€ HT

Mission : Concours lauréat 2009

Livraison : début de chantier Juillet 2012

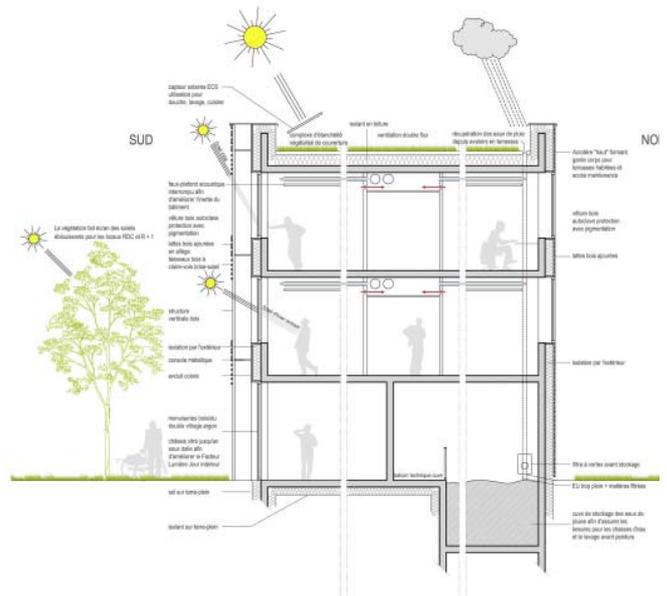
Le terrain concerné est très étendu (10 hectares) et présente un dénivelé de 18m entre son point le plus haut et son point le plus bas. Sur son versant Ouest une zone naturelle boisée se développe aux abords du ruisseau Stang Alar, tandis qu'à l'Est s'étendent les parcelles agricoles.

L'installation du Campus s'appuie sur le tissage des haies bocagères et sur le vallonnement naturel du terrain. Ce projet reprend le tissage existant en restaurant talus et chemins creux du site, et sélectionne des palettes végétales accompagnant fossés et noues pour rénover, élargir et diversifier la flore donc la faune locale. Programme bâti et espaces verts se composent ainsi dans un souci de valorisation et d'harmonisation paysagère.

Le projet s'implante autour d'une circulation principale appuyée sur la haie bocagère Nord-Sud existante et distribuant le site en son centre.

Les bâtiments du campus se distribuent ensuite «en peigne» le long de l'artère centrale. Les filières techniques (Pôle alimentaire et Automobile) et le Pôle logistique (comprenant le magasin) s'implantent à l'Est dans de grands ateliers. Les locaux d'enseignement et de vie scolaire s'implantent à l'Ouest, ainsi que l'Hôtellerie et le Self orientés vers le Stang Alar et largement vitrés sur l'extérieur. Le pôle sportif et la piste d'athlétisme s'installent dans le prolongement de la rue centrale à 91.00 ngf, en rive droite qui est la rive la plus plate (ce qui permet d'éviter les remblais).

Des réserves foncières sont laissées disponibles pour les extensions futures selon la même organisation en peigne. De fait, cette installation au Nord du site permet de préserver le vallonnement de la partie bocagère.



# 100 logements en accession sociale

Angers (Maine-et-Loire)

Chargé d'études, agence GPAA

Sujet : Construction de 100 logements sociaux + locaux tertiaires

Surface : 100 logements + 1200m<sup>2</sup> de locaux tertiaires

Budget : 1250€/m<sup>2</sup> SHAB

Mission : Concours 2009

Livraison : -

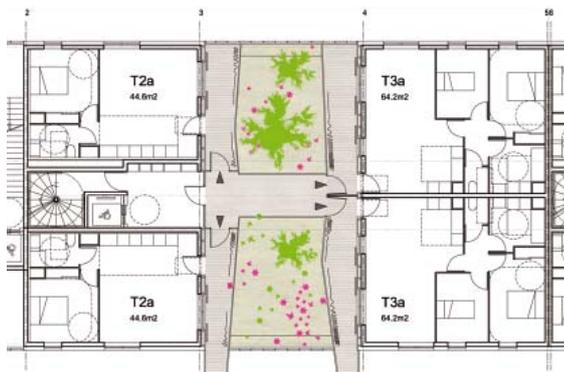
Le concours porte sur une parcelle du centre-ville d'Angers, sur laquelle se situe un ensemble bâti existant (entreprise de stockage alimentaire et association Lucie Lom). La maîtrise d'ouvrage propose de préserver une partie du bâti existant afin de reloger l'association en place et mutualiser une partie des espace communs avec les logements sociaux (100 logements dont 48 T2, 42 T3 et 10 T4).

L'approche urbaine vise à créer un système de percées physiques et/ou visuelles afin de diviser l'îlot en plusieurs séquences bâties, en relation avec les éléments existants du site : création d'un axe piéton en continuité d'une rue existante et préservation d'un tilleul, accès aux bâtiments,...). Au niveau de l'installation du programme, le projet propose de se servir des gabarits existants mitoyens au site (pignons aveugles) comme leviers

de projet : révéler l'existant soit en se collant au pignon mitoyen, soit en se mettant à distance pour créer un accès.

Le projet propose de préserver le rdc du bâtiment existant afin de mettre en exergue le caractère du site existant et dans le souci de préserver une échelle architecturale en cohérence avec le quartier environnant (échelle maison individuelle).

L'ensemble bâti est divisé en plots. Chaque plot présente un système de distribution verticale qui mène à un espace « serre » végétalisé, éclairé naturellement, commun à 4 logements. Cet espace permet l'accès aux logements par une terrasse privative, chaque logement jouissant d'une double orientation.



# Internat Lycée agricole Laval (Mayenne)

Chargé d'études, agence GPAA

Sujet : Construction d'un internat pour un lycée agricole

Surface : 2 000m<sup>2</sup>

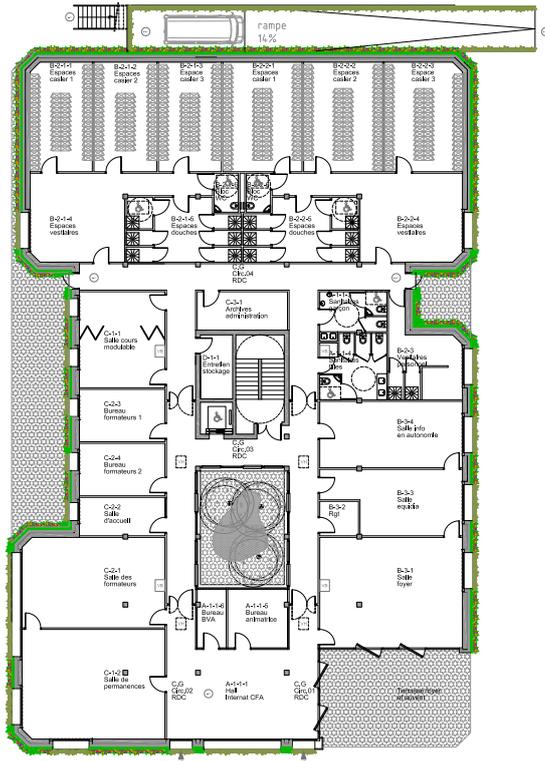
Budget : 5,0 M€ HT

Mission : Concours 2008

Livraison : -



Le Grand Blockhaus, musée de la Poche de Saint-Nazaire



Le cadre est agréable, mais l'environnement est pollué de nuisances (ligne très haute tension 90kW, RN 171 secteur d'exposition aux nuisances sonores). La conception de ce nouvel internat s'appuie sur des solutions qui, sans garantir une protection complète vis-à-vis des nuisances extérieures, posent les questions environnementales dans leur ensemble.

La réponse formelle est conçue comme une « installation » dans l'espace contraint du site. Elle peut, dans le cas où le site choisi serait remis en cause pour des raisons environnementales, se déplacer comme un objet indépendant. Nous l'avons nommée le tumulus : (n.m. mot latin) Archéol. grand amas artificiel de terre ou de pierre. Le sens donné à cette « installation » sur le site s'appuie sur la volonté de protéger les futurs internes des

nuisances de l'environnement tout en répondant aux trois cibles environnementales choisies par le Maître d'Ouvrage : gestion de l'énergie, confort hygrothermique, confort acoustique.

Pour cela un certain nombre d'orientations ont été prises :

- construire des murs épais : mur "bahut" qui garantit une bonne inertie thermique et un affaiblissement acoustique conséquent;
- isoler l'ensemble du volume par l'extérieur : mur "manteau" qui protège et isole des variations de température extérieure;
- recouvrir les murs de végétation : mur "végétal" qui met en relation harmonieuse le bâtiment avec son environnement et améliore la qualité de l'air (pollution routière).



# Hôpital / Maison de retraite

Craon (Mayenne)

Chef de projet, agence GPAA

Sujet : Réhabilitation extension d'un hôpital et d'une maison de retraite

Surface : 5 400m<sup>2</sup> neuf + 1 700m<sup>2</sup> réhabilitation

Budget : 10,9 M€ HT

Mission : Concours 2008

Livraison : -

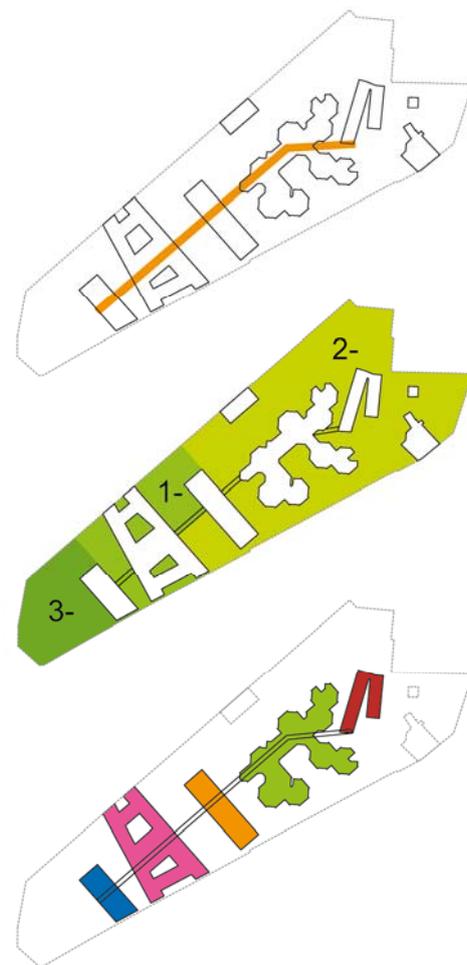
L'idée initiale est de proposer un schéma de cohérence territoriale globale dans une vision à long terme. Par la morphologie de la parcelle, l'accès au site est aujourd'hui assez délicat. L'hôpital est actuellement encaissé par rapport à la route de Nantes.

Un axe fédérateur transversal est créé. Il traverse l'ensemble du site et vient relier tous les bâtiments entre eux, favorisant ainsi les flux internes. Cette artère principale s'appuie sur une circulation centrale pré-existante dans la maison de retraite et la prolonge de part et d'autre pour desservir l'ensemble du programme. En outre, elle unifie les différents pôles de l'hôpital tout en conservant à chacun leur identité.

Au centre de cet axe nouvellement défini est implanté le pôle d'accueil public. Disposant d'un large parvis avec la route de Nantes, il permet un accès aisé des piétons, véhicules et ambulances jusqu'à la porte du bâtiment.

La forte déclivité du site et son accessibilité jusque-là difficile a généré une approche topographique du projet. Trois niveaux de référence ont été définis : un plateau haut (bâtiment logistique), un plateau intermédiaire (niveau de référence d'accès du public,) un plateau bas (niveau actuel de la Mdr et unité UPD). Ces trois plateaux sont desservis par l'axe transversal qui irrigue l'ensemble du site.

Chaque bâtiment affirme son identité en relation avec le site et le programme qui le concerne. L'artère principale est le lien qui réunit et unifie les différentes architectures entre elles. Le nouvel hôpital propose un parement constitué de trois matériaux, zinc, ardoise et bois, divisé en bandes (largeur d'une chambre) afin de donner une échelle domestique à l'hôpital de Craon. Le bâtiment d'accueil est traité en bardage bois vertical qui s'étire et forme protection solaire devant les vitrages de la circulation transversale.



# Ecole d'ingénieur INSA

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Chargé d'études, agence GPAA

Sujet : Construction, réhabilitation et extension d'une école

Surface : 2 150m<sup>2</sup> neuf + 4 250m<sup>2</sup> réhabilitation

Budget : 8,3 M€ HT

Mission : Concours 2008

Livraison : -

Le projet propose de créer une «plateforme technique» à l'intérieur du campus afin de former une entité au Pôle école d'ingénieur, divisé jusqu'alors en plusieurs bâtiments non liaisonnés.

Cette plateforme est une zone végétalisée piétonne (remplaçant un parc de stationnement déplacé hors de la zone de l'école) dans laquelle viennent s'articuler les bâtiments existants, la nouvelle construction et les trois extensions demandées dans le cadre du concours.

Le nouveau bâtiment, comprenant l'accueil et un amphithéâtre, prend place au coeur de la plateforme et articule les deux bâtiments existants. Cette construction se présente comme un soulèvement du sol dans lequel vient s'insérer le programme. La toiture végétalisée est accessible et sert d'espace de repos pour les étudiants.



# Collège Edouard Herriot

La Roche-sur-Yon (Vendée)

Chargé d'études, agence GPAA

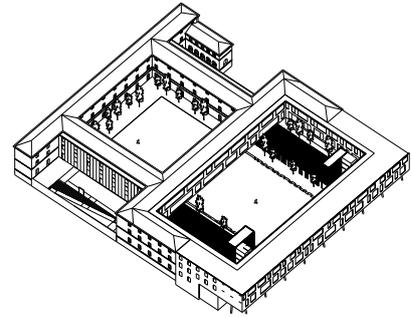
Sujet : Réhabilitation et extension du collège Edouard Herriot

Surface : 5 000m<sup>2</sup> neuf + 10 000m<sup>2</sup> réhabilitation

Budget : -

Mission : Concours 2008

Livraison : -



Le sujet du concours porte sur la modernisation du collège Edouard Herriot à La Roche sur Yon. La ville fait l'objet d'une réflexion urbaine de la part de l'agence de Dominique Rouillard et Alain Guilleux.

La trame orthogonale et la composition en îlots carrés de la Roche sur Yon impose une réflexion sur l'extension à proposer dans la partie Nord de l'îlot.

Le projet prend le parti de clore l'îlot en prolongeant les ailes du bâtiment d'origine et de jouer sur un décalage de l'extension par rapport au sol afin d'ouvrir le collège sur la ville.

A la différence du collège d'origine (façade pleine sur la rue et cour en coeur d'îlot), le projet propose de créer une transpa-

rence depuis la rue sur la vie scolaire de l'édifice. Cette zone libérée de construction devient l'espace d'entrée principale du collège pour les piétons et sert d'accès pour les bus et les vélos.

Au niveau architectural, le projet superpose deux principes :

- principe de mimétisme au niveau des gabarits et de la composition des façades du bâtiment existant.

- jeu de glissement avec un système de composition et de variation de la façade en fonction de l'ensoleillement et du vitrage nécessaire dans les espaces intérieurs (acier perforé).



# *Ilot mixte logements / groupe scolaire*

*Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)*

*Chargé d'études, agence GPAA*

*Sujet : Construction de 65 logements sociaux et d'un groupe scolaire*

*Surface : 5 560m<sup>2</sup> logements + 4 600m<sup>2</sup> de groupe scolaire*

*Budget : 18,6 M€ HT*

*Mission : Concours (lauréat 2007), Esquisse, APS, APD, PRO, DCE*

*Livraison : livré Juillet 2010*

Ce projet s'inscrit dans l'aménagement du Trapèze de Billancourt, ZAC Seguin Rives de Seine. Dans ce cadre, les urbanistes Chavannes, Ferrier, Laverne et Sato proposent de faire « tabula rasa » du site des anciennes usines Renault.

L'architecte mandataire du macro lot (B2) est Stéphane Beel architecten bvba. Le projet comprend deux maîtrises d'ouvrage, l'OPDHLM 92 pour les logements et la SAEM pour le groupe scolaire.

Le projet porte sur la construction d'un îlot mixte (B2b) constitué d'un groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire) et de 65 logements sociaux locatifs. Le projet comporte également un gymnase et un parking en sous-sol.

L'implantation proposée clot l'îlot en cohérence avec l'ensemble du macro lot tout en créant des passages ponctuels en coeur d'îlot. Au niveau architectural, le projet propose une juxtaposition de programmes. Le groupe scolaire est scindée en deux parties, une école maternelle située au RDC avec sa cour de récréation et une école élémentaire située au niveau 1 et 2 avec sa cour au niveau 2. Les logements viennent s'insérer au-dessus de ce groupe scolaire.

Une «nappe métallique», limite entre les deux programmes et élément de protection de l'école vis-à-vis des logements, crée une surface de préau pour l'école et devient façade pour la coursive des logements.



*photographie de Philippe Ruault*



*photographie de Philippe Ruault*



*photographie de Philippe Ruault*



# Egrainage

Collectif d'architectes/plasticiens  
Association loi 1901



En collaboration avec Charly Fortis, Clémentine Laurent-Polz, Stéphanie Le Carlier et Julien Naud

Sujet : Valoriser un territoire à travers les questions de la nature et du travail

Site : Du pont de Pornic (pont ferroviaire) au Port Autonome

Budget : 5000 €

Mission : Mise en oeuvre de micro-projets à dimension sociale et artistique

Livraison : workshop prévu en Juillet 2013

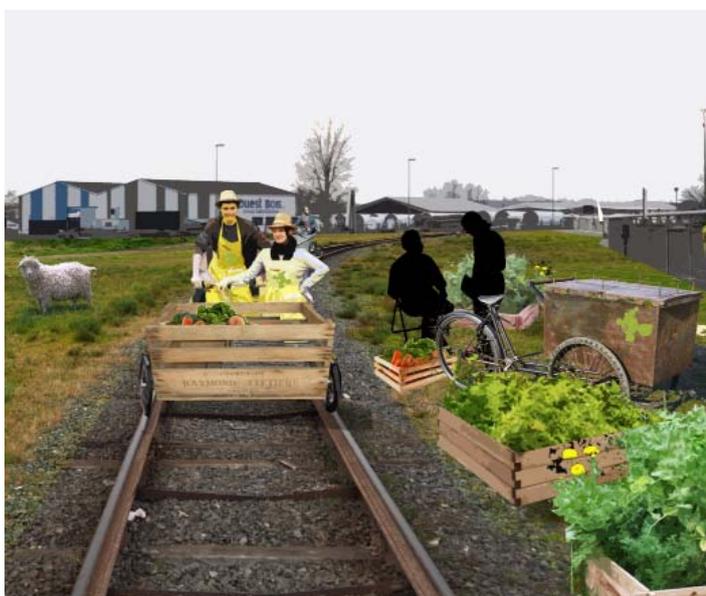
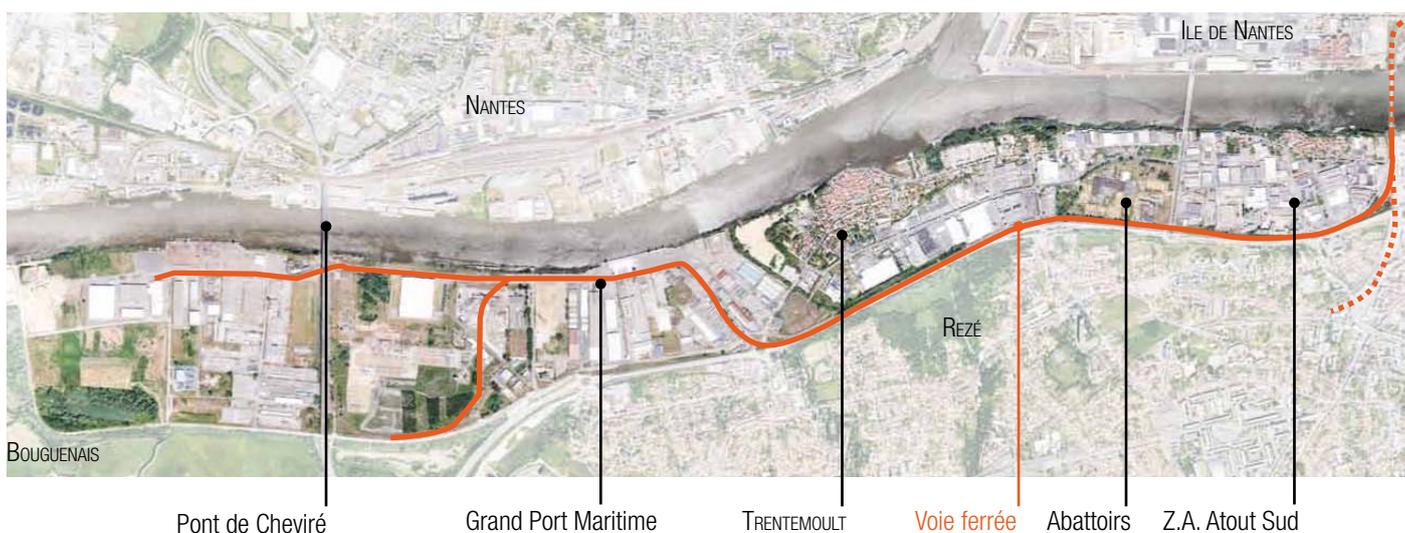
Le projet Egrainage, lauréat de l'appel à projet citoyen de Nantes Capitale Verte Européenne 2013, a été l'occasion de créer l'association du même nom, de type loi 1901. A but non lucratif, notre collectif qui réunit des architectes de formation (DE, HMONP et DPLG), propose de valoriser un territoire à travers les questions de la nature, du travail et de la valorisation des savoir-faire locaux.

N'agissant pas en tant que société d'architecture ou d'urbanisme, répondant à une commande et contractualisé, nous souhaitons intervenir en tant que citoyens impliqués. En s'intéressant à un territoire, et en identifiant ses besoins, ses potentiels et ses envies, nous cherchons à fédérer un les différents acteurs du territoire pour intégrer une démarche durable sur des sites actifs.

En décalant notre statut d'un cadre traditionnel, notre association souhaite mettre ses compétences au service d'une relation de confiance et d'échange entre les institutions, les travailleurs, les entreprises. L'investissement financier, matériel et/ou humain est défini par chacun.

Egrainage est un catalyseur d'idées et de savoir-faire, visant une implication grandissante des différents acteurs et utilisateurs du projet dans une démarche participative libre.

La démarche est ouverte et s'alimente d'expériences d'autres collectifs et associations : Géographique (Marseille), Le18bis (Bruxelles)...



# Maison individuelle

Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique)

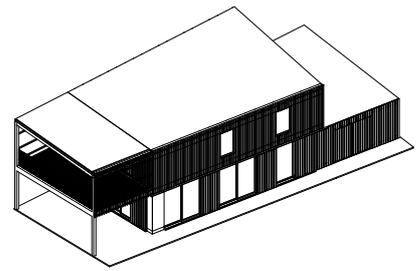
Projet réalisé en collaboration avec M. Retailleau et P. Courant

Surface habitable : 138m<sup>2</sup> + annexe garage

Budget : 180 000 € TTC

Mission : Esquisse, PC, DCE

Livraison : études 2010-2011 - livraison prévue 2012



Le terrain, issu de la division d'un champ agricole, est situé à l'interface d'une typologie de parcelle en lanière et d'un lotissement en cours de création.

La qualité première du site réside dans le panorama en surplomb et étendu sur la campagne nortaise à l'Ouest de la parcelle. Le contexte bâti autour de la parcelle est constitué au Sud de typologies de corps de ferme réaménagées en habitation, et à l'Est d'un habitat plus récent constitué de maisons pavillonnaires.

L'enjeu du projet est de s'appuyer sur la qualité du paysage

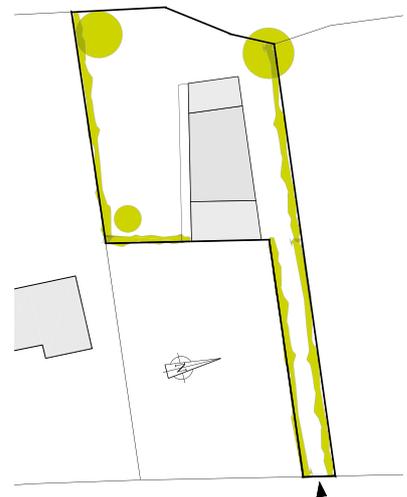
agricole et rural, de faire de ce paysage « la plus grande pièce de la maison ». La maison s'étire vers ce point d'intérêt selon une implantation Nord-Sud afin de profiter et de cadrer les vues depuis les pièces de vie vers cet horizon. Un mouvement est opéré par la façade Sud afin d'éviter les vis-à-vis avec la propriété voisine.

Au niveau de l'organisation générale, la maison est constituée des pièces de vie au rez-de-chaussée en contact avec le jardin et le champ, et des pièces de nuit à l'étage avec de larges vues sur le paysage. Un glissement opéré entre ces deux

parties permet d'offrir une terrasse et un balcon couverts à l'Ouest et un garage en relation avec l'accès depuis le chemin communal à l'Est.

Afin de s'insérer dans le paysage rural mitoyen composé de hangars agricoles, de fermes et séchoirs constitués ou bardés de bois, la maison est constituée d'un bardage bois décliné sur les deux niveaux de la maison.

Les limites du jardin sont composées de clôtures agricoles et de haies végétales en cohérence avec le paysage existant et l'implantation de la maison.



# Rénovation maison individuelle

Le Bouscat (Gironde)

Projet réalisé en collaboration avec C.Laurent

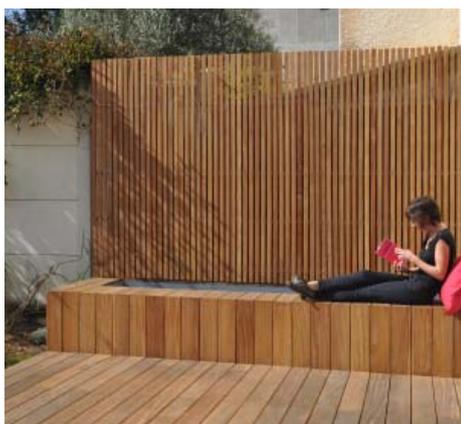
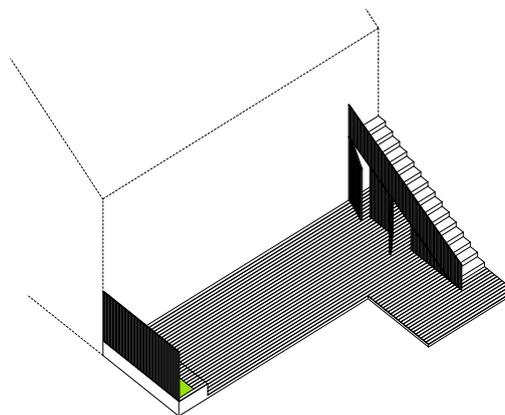
Sujet : rénovation et aménagement extérieur

Surface habitable : existant

Budget : 21 000 € TTC

Mission : Esquisse, PC, DCE, chantier

Livraison : études 2011 - livraison Février 2012



Le projet porte sur une rénovation légère d'une maison des années 1970, située dans la commune du Bouscat à proximité de Bordeaux. La parcelle présente une forme en lanière typique du tissu parcellaire des échoppes bordelaises.

L'enjeu de l'intervention est de réaliser un agrandissement des ouvertures du séjour et de modifier la terrasse existante dans l'optique d'amener un supplément de lumière naturelle dans le séjour et d'améliorer la relation entre la maison et le jardin, exposé Sud.

Le projet propose de créer une large baie vitrée avec un seuil encastré (suppression des allèges et volets roulants existants) et de relever la terrasse au niveau du sol fini intérieur afin d'améliorer le lien visuel et physique entre la maison, la terrasse et le jardin.

Les clients souhaitent que la terrasse soit pensée comme une « pièce supplémentaire » de la maison car elle est le lieu le plus utilisé de la maison pendant la majorité de l'année : espace repas, détente,...

L'idée est d'enrichir l'usage de cette terrasse en intervenant sur les parties latérales peu utilisées (zone sous escalier et mur Ouest) et ainsi créer un placard de rangement pour les mobiliers et outils de jardin, un banc ainsi qu'un bac fixe permettant de ramener le végétal au plus près de la maison.

La terrasse se déroule ainsi comme un ruban de lames de bois qui deviennent successivement terrasse, banc et bac végétal. Les parties verticales sont constituées d'un bardage bois à claire-voie, support de fixations pour des pots de fleurs et plantes grimpantes.



# Maison individuelle

Péaule (Morbihan)

Projet réalisé en collaboration avec C.Laurent

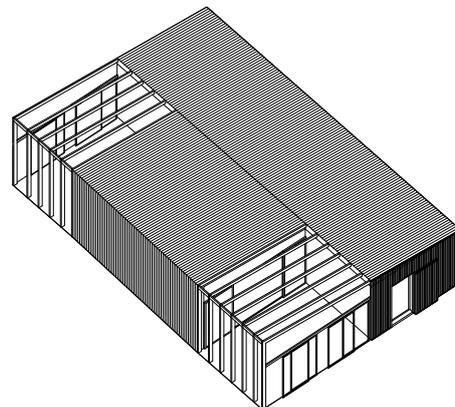
Sujet : Création d'une maison individuelle

Surface habitable : 65m<sup>2</sup> + 23m<sup>2</sup> de jardin d'hiver

Budget : 85 000 € TTC

Mission : Esquisse, PC, estimatif

Livraison : études 2009



La maison, souhaitée par un couple avec deux enfants dont une personne est à mobilité réduite, implique une réalisation de plain-pied avec une attention particulière sur le parcours depuis la rue vers les espaces privés du projet, à savoir la maison et les jardins.

La configuration du terrain en lanières (9mx80m) oriente l'installation de la maison le long des limites séparatives.

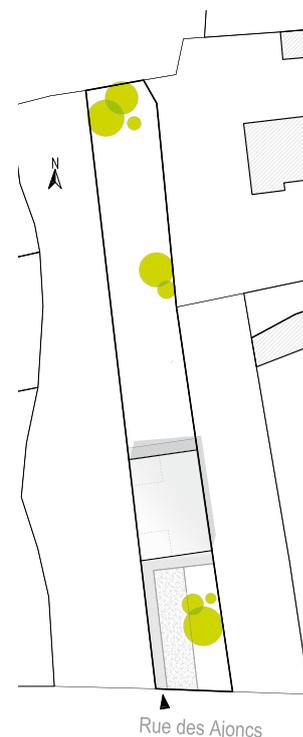
Le parti pris est d'organiser l'habitation en deux entités : un espace de vie largement ouvert sur l'extérieur et un espace de nuit plus intime.

L'espace de vie est constitué de trois pièces en enfilades traversantes Nord-Sud afin d'offrir une vue filante entre les deux jardins. Le jardin d'hiver, exposé Sud, tient lieu d'espace d'entrée et profite des apports solaires passifs. Il donne accès au séjour, comprenant une cuisine ouverte traitée en placard épais. Cette pièce s'ouvre également sur un espace tampon au Nord.

L'espace de nuit est quant à lui plus interiorisé afin d'offrir une intimité aux chambres.

Cet agencement intérieur répond au souhait des clients de minimiser les circulations dans la maison et de faciliter les flux entre les espaces intérieurs et extérieurs.

La structure de l'ensemble est en ossature bois, isolée en ouate de cellulose et fibre de bois. Le bardage extérieur de l'espace de nuit est constitué d'un claire-voie bois. Le jardin d'hiver et l'espace tampon sont traités en polycarbonate ondulé.



# Maison individuelle

Péaule (Morbihan)

Projet réalisé en collaboration avec C.Laurent

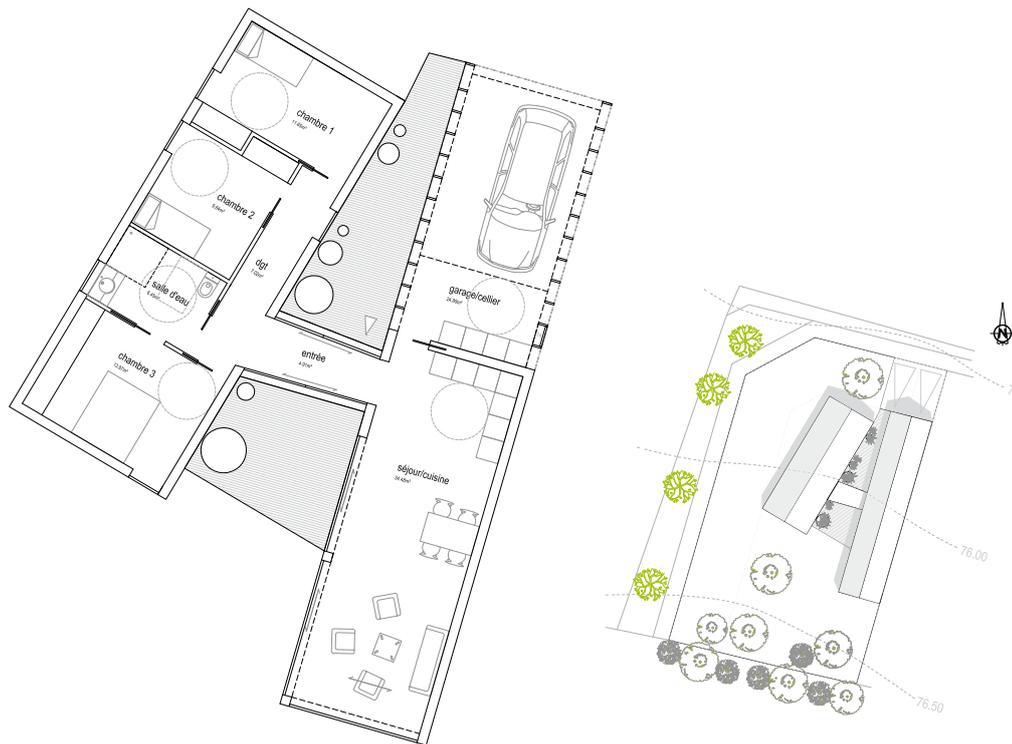
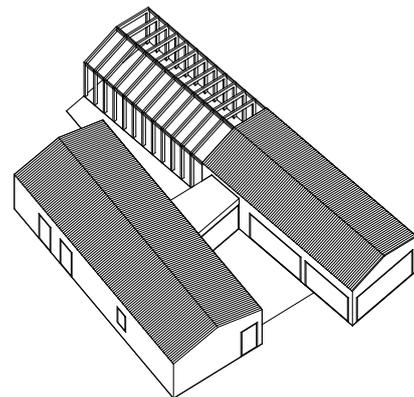
Sujet : Création d'une maison individuelle

Surface habitable : 83m<sup>2</sup> + 24m<sup>2</sup> de garage

Budget : 122 000 € TTC

Mission : Esquisse, estimatif

Livraison : études 2010



Suite à l'arrêt du premier projet dû à une canalisation existante sur le terrain, les clients se relancent sur une nouvelle parcelle située dans la même commune.

Le terrain, une parcelle d'angle de 540m<sup>2</sup>, fait partie de l'aménagement d'un lotissement situé à proximité du centre-ville et est issu d'un rachat de parcelles agricoles.

L'implantation de la maison en limite Nord-Est du terrain offre un jardin sud-ouest avec une vue sur le paysage arboré existant et préserve l'intimité des espaces de vie, notamment le séjour et la terrasse, par rapport à la rue au Nord et à la limite séparative avec un lot privatif à l'Est.

La maison est scindée en deux volumes, un espace de vie et un espace nuit, afin d'offrir des vues sur le jardin et un ensoleillement naturel depuis chaque espace intérieur du logement. Cela permet de faire pénétrer le jardin au cœur de la maison et de séparer distinctement les espaces de nuit des espaces de jour. L'espace d'entrée de la maison, vitré sur ces deux côtés, crée la connexion entre les deux entités.



# Concours European 10

Alès (Gard)

Projet présélectionné réalisé avec C.Laurent et J.Naud

Sujet : Revalorisation d'une friche ferroviaire

Surface : 300 logements + équipements

Budget : non connu

Mission : concours 2009

Livraison : -

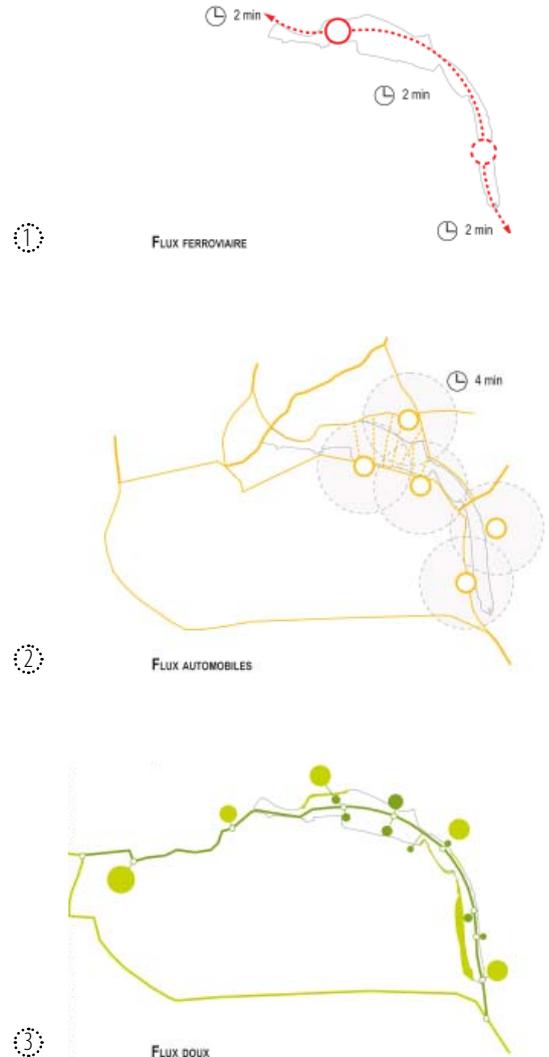
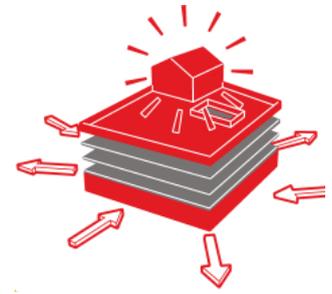
Le projet a pour ambition la construction d'un éco-quartier au cœur de la ville d'Alès et propose, dans le cadre de la problématique du site, de s'interroger sur les nouveaux modes d'habiter la ville, articulant nouvelles mobilités et qualité du cadre de vie.

Limitrophe au centre-ville, le site d'étude est une plateforme ferroviaire en passe de restructuration qui présente un fort potentiel de densification pour la ville d'Alès. Le programme prévoit la construction de 300 logements, d'une maison du développement durable, d'un pôle multimodal, d'un gymnase et d'une promenade verte articulée avec les espaces publics créés. Il s'agit de proposer un quartier attractif et accessible à des populations mixtes.

L'enjeu du projet est de faire de cette plateforme ferroviaire enclavée un support de franchissement articulant les différents quartiers qui le borde et de renforcer l'attractivité de ce lieu comme point de rencontre entre les différentes polarités de la ville.

## La stratégie de projet développée, l'articulation de nouvelles mobilités :

- 1. Flux ferroviaire :** le projet propose la mise en place d'une desserte en mode tram-train au sein de la ville d'Alès. Trois arrêts sont créés : 2 arrêts en périphérie (au Nord et au Sud de la ville) et 1 arrêt au niveau de la gare SNCF existante.
- 2. Flux automobiles :** des parkings relais sont conçus en lien avec les arrêts de tram-train créés. La construction de ces parkings a pour objectif de désengorger les entrées Nord et Sud d'Alès. Des parkings communs aux logements sont créés en périphérie du site de projet (principe de quartier sans voitures).
- 3. Flux doux :** Le projet prévoit l'aménagement d'une promenade verte au cœur du site de projet en connexion avec les chemins GR existants à l'Ouest et au Sud. La promenade verte est l'occasion d'articuler entre elles les différents espaces publics polarisants (espaces publics et espaces verts existants et projetés).



# Concours European 10

Alès (Gard)

## Les leviers de projet à l'échelle du site d'étude

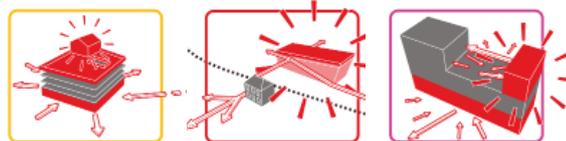
1. Fonder la démarche de projet sur les entités existantes. Il s'agit de revitaliser le territoire de projet en s'appuyant sur l'identité du site comme un patrimoine à préserver. Notre objectif est de garder l'identité du lieu parce que c'est l'une des conditions sine qua non d'un développement qui se veut durable : faire durer ce qui existe et offrir la possibilité à un territoire de se reconstruire sur lui-même.

2. Faire cohabiter polarités existantes et nouvelles polarités. Le projet s'appuie sur la mise en place de polarités attractives. L'enjeu est de revitaliser le territoire en s'appuyant sur les flux et les rencontres générées entre les différentes polarités créées, créant ainsi société et positionnant l'usager comme acteur de son espace public.

Il s'agit de décliner le principe de polarités attractives à toutes les échelles du projet, depuis les équipements urbains structurants jusqu'aux espaces de vie relevant du quotidien, de l'ordinaire, de l'anodin; et de faire de ces polarités des moteurs de franchissement.

3. Offrir des potentiels d'appropriation. L'objectif est de proposer un potentiel d'évolution, un processus d'intervention plutôt qu'une proposition programmatique figée. Ces potentiels se déclinent aux différentes échelles du projet : espaces publics, espaces communs, espaces « + » du logement:

- Le « living roof » comme nouvel espace de vie. Le projet propose d'offrir à toutes les échelles du projet un espace de vie supplémentaire
- Les espaces communs comme support de rencontre. L'objectif est de proposer des espaces complémentaires du logement appropriables par les habitants.
- Les espaces « + » du logement comme vecteur d'une dynamique extracellulaire .



### Parkings communs

- positionnés sur des parcelles mutables extérieures au site d'intervention.
- liés à une activité en rdc (crèche, café,...).
- bâtiments possiblement mutables (bureaux, équipements,...).

### Equipements structurants

- pôles magnétiques à l'échelle du quartier, ville ou région.
- vecteur de franchissement Nord-Sud du site. Ils participent ainsi à son désenclavement.

### Logements

- en lien avec une activité en rez-de-chaussée (différents degrés de privacité selon sa situation et selon différents temporalités)
- liée à un espace « + » qui constitue une micro-polarité complémentaire du logement.

### Mode de vie actuel



### Mode de vie proposé

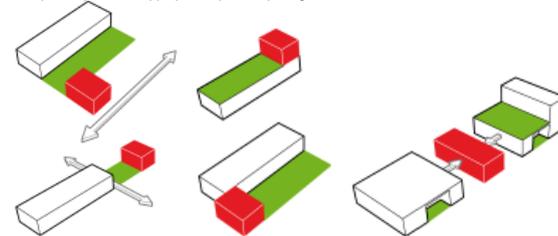


● différents types d'habitat

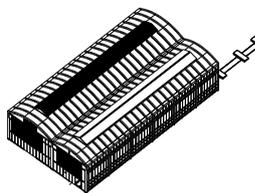
→ franchissement des échanges

● espace commun à plusieurs logements

### Principe d'espace « + » appropriable par chaque logement



# Concours BMW Nantes (Loire-Atlantique)



Projet lauréat (1er prix) réalisé avec C.Laurent, M.Papin, S.Le Gallo et N.Lombardi

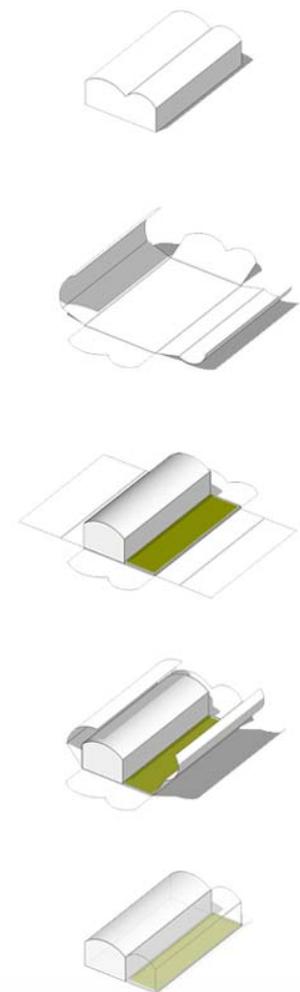
Sujet : Réhabilitation de locaux industriels en logements

Surface : réhabilitation d'un bâtiment industriel en 21 logements

Budget : non connu

Mission : concours 2006

Livraison : -



Le concours propose un programme de réhabilitation de locaux industriels en logements HQE permettant également l'intégration de personnes à mobilité réduite.

Notre équipe a choisi la reconversion d'une double nef industrielle en 21 logements sur le site des Batignolles à Nantes.

Le projet reconsidère un patrimoine industriel standard, ancré dans le paysage urbain, comme alternative de densification urbaine. L'intervention générale se veut discrète en conservant l'intégrité du volume et de son apparence extérieure, accentuant l'ambiguïté d'une

programmation de logements dans un site industriel encore en activité.

L'enveloppe existante conservée est utilisée comme une peau imperméable et isolant dans laquelle vient s'insérer le projet. A l'intérieur de celle-ci, l'intervention proposée se veut «radicale», à travers un double jeu de densification : une nef «remplie» accueille les logements (accessible pour tous), une nef «vide» comprend les espaces collectifs de l'ensemble.

Cette double densification dessine 3 enjeux principaux du projet:

- un enjeu patrimonial : il s'agit de mettre en valeur le potentiel spatial du bâti de 2 manières différentes.

- un enjeu environnemental : la nef «vide» comme écran de protection vis-à-vis des nuisances extérieures, compacité du bâti et utilisation d'énergies renouvelables (solaire et récupération des eaux de pluie).

- un enjeu social : la moitié de l'emprise au sol du projet est réservée à des usages collectifs. Il propose une réflexion autour de la notion de voisinage à travers la création d'une espace communautaire appropriable et évolutif.

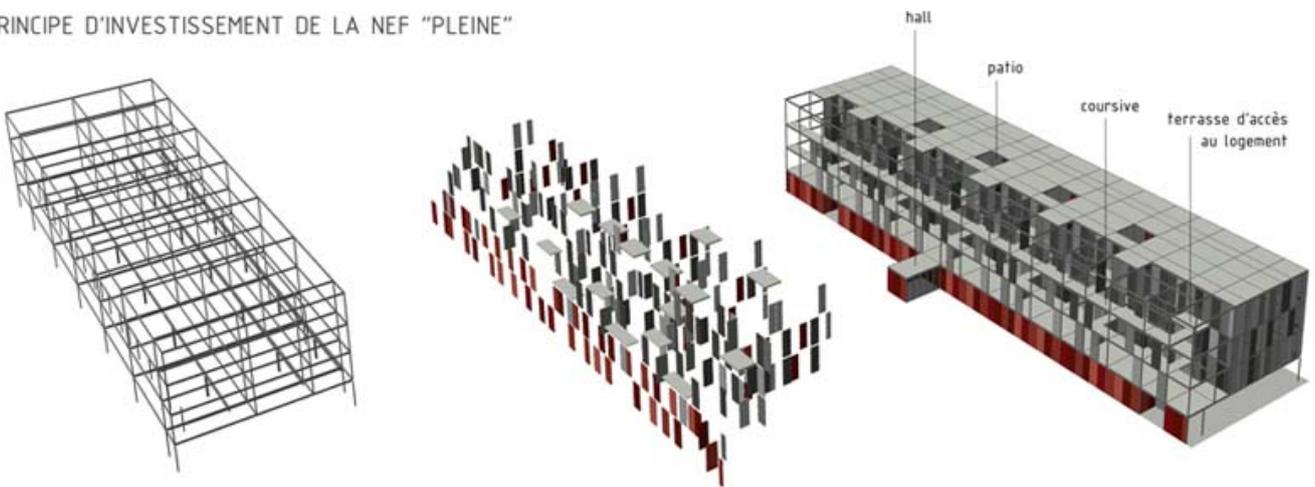


# Concours BMW

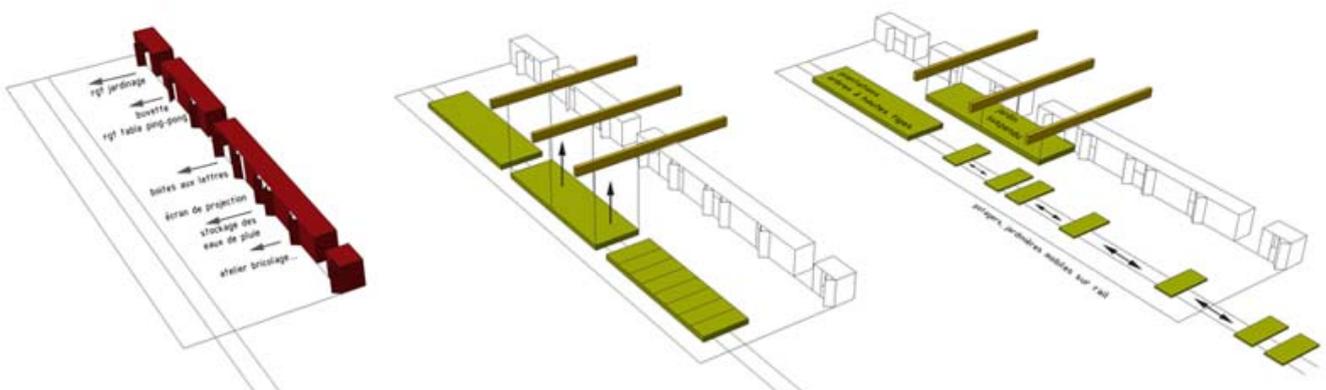
## Nantes (Loire-Atlantique)



### PRINCIPE D'INVESTISSEMENT DE LA NEF "PLEINE"



### PRINCIPE D'INVESTISSEMENT DE LA "NEF VIDE"



# Concours Wohnpilot

## Gleisdorf (Autriche)

Concours réalisé avec J.Njoo, C.Laurent, M.Papin, S.Le Gallo et N.Lombardi  
 Sujet : Revalorisation d'une friche ferroviaire  
 Surface : 60 logements + commerces + bureaux  
 Budget : non connu  
 Mission : concours 2007  
 Livraison : -

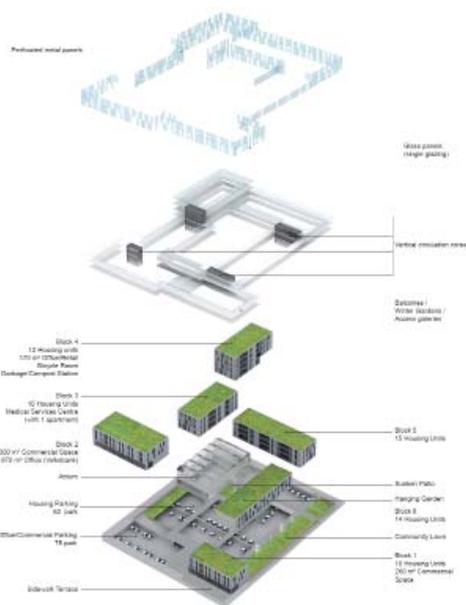
Le concours propose de mener une réflexion concernant la construction d'un ensemble comprenant 60 logements ainsi que des espaces de commerces et de bureaux en réinterrogeant le concept d'habitat.

Le concept d'habitat doit être réinterrogé à la fois sur le plan environnemental (ce qu'il génère en terme du confort et d'impact sur l'environnement) mais aussi du point de vue des usages et des potentiels d'évolution qu'il propose. Enfin, il s'agit de réinterroger la question de la mixité inter-générationnelle et de prendre en considération les exigences nouvelles d'une population âgée grandissante.

Situé au coeur de la ville de Gleisdorf, à proximité de Graz, le projet doit proposer une réponse adaptée à un enjeu urbain et social fort. Il s'agit d'articuler les propositions architecturales et urbaines dans l'optique de générer un nouveau pôle attractif de la ville - en relation avec les pôles culturels avoisinants - tout en proposant une qualité de vie améliorée - confort, espaces de rencontre - pour les habitants.

Des espaces communs ouverts et diversifiés. Le projet met l'accent sur l'importance des espaces communs comme vecteur de sociabilisation et de rencontres inter-générationnelles. L'ensemble des blocs s'articule autour d'un atrium central, catalyseur social à l'échelle de l'îlot mais aussi à l'échelle urbaine. D'autres espaces communs sont proposés, comme un potager, un jardin encaissé, un «toit-jardin»,...

Une flexibilité spatiale et fonctionnelle du logement. Chaque logement est constitué d'une bande centrale comprenant les pièces humides (sdb, cuisine), la circulation, et les réseaux. Cette bande centrale peut s'ouvrir sur l'une ou l'autre des bandes «pièces de vie» situées de part et d'autre. Ce principe spatial et fonctionnel se décline sous toutes les typologies et permet plusieurs possibilités d'évolution du logement.



# Concours d'échoppes

Bordeaux (Gironde)

Projet réalisé en collaboration avec C.Laurent, M.Papin et S.Le Gallo

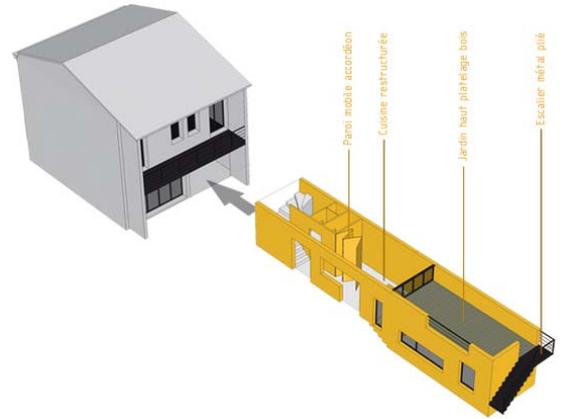
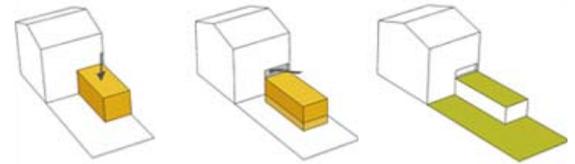
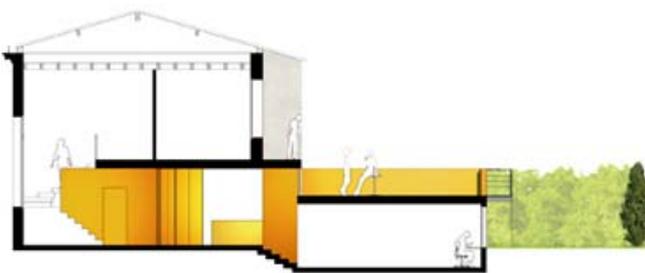
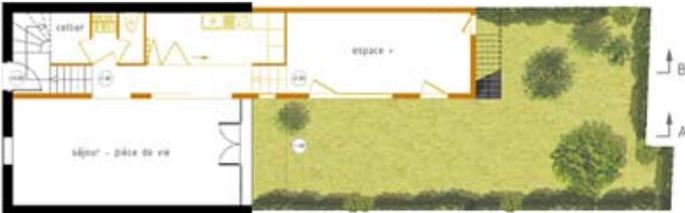
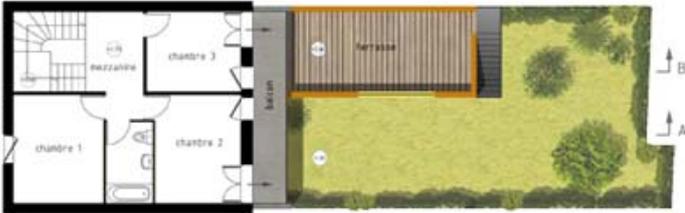
Sujet : Rénovation d'une échoppe type bordelaise

Surface : 100m<sup>2</sup> à réhabiliter + 25m<sup>2</sup> d'extension

Budget : non connu

Mission : concours 2006

Livraison : -



La démarche architecturale s'apparente à la technique de la mésothérapie, traitement par micro-injections sous cutanées de produits actifs agissants comme des antidotes à l'obsolescence des habitations.

A l'échelle de l'échoppe, l'intervention consiste à utiliser un dispositif de mur épais pour restructurer cette petite échoppe tout en épargnant quasi totalement l'enveloppe originelle de cette dernière. L'élément ajouté est une structure légère en bois d'une largeur de 3,30m, conçue comme un grand meuble habitable, qui vient se glisser jusqu'au bout de l'entrée de l'échoppe et s'encaisser en partie dans le sol naturel à l'extérieur.

Cette nouvelle limite établie par l'extension vient donc diviser et réorganiser l'espace intérieur et extérieur existants de l'échoppe dessinant deux bandes bien distinctes, avec d'un côté les espaces de services, de distribution, l'espace «+» et le jardin haut / terrasse; et de l'autre côté un espace plus libre, plus ouvert, les pièces de vie et dans la continuité le jardin bas végétalisé.

A la fois respectueuse de l'enveloppe originelle et du coeur d'îlot, le projet se greffe et s'hybride à cette architecture locale devenue aujourd'hui obsolète en terme d'usage et donne une réponse de densification douce et de restructuration ouverte à d'autres modifications.



# Rénovation d'un hangar en logement

Nantes (Loire-Atlantique)

Chargé d'études, agence *Detroit architectes*

Sujet : *Rénovation d'un hangar en logement individuel*

Surface habitable : *225m<sup>2</sup>*

Budget : *non connu*

Mission : *PC*

Livraison : *études 2009*

Le projet consiste à rénover un hangar de bureaux - doté d'une structure mixte bois-métal - en un logement pour un couple et deux enfants.

Le projet propose de garder la structure porteuse et le plancher de l'étage intacts et de profiter des doubles hauteurs existantes afin de révéler la potentialité du hangar existant (matériaux, volumes, charpente,...).

Au niveau de l'organisation des espaces intérieurs, l'idée est de créer un espace de vie décoisonné traversant la longueur du hangar, alternant simple et double hauteur pour signifier la fonction de chaque

séquence. Le projet offre une possibilité de cloisonnement léger et d'intimités des espaces sous la forme de rideaux et de cloisons coulissantes translucides.

Les pièces de service (cellier, wc, sdb, cave, escalier) viennent s'insérer dans cet espace et agissent comme un « bloc-mobilier » venant nourrir l'espace de vie au rez-de-chaussée et à l'étage.

